

Le Mans, le 20 mars 2023

CHAMPIONNATS DE LA SARTHE INDIVIDUELS **Saison 2023/2024**

- Compétition ouverte aux joueurs et joueuses licencié(e)s à la Fédération Française de Tennis de Table dans le département de la Sarthe.
Attention : Classement retenu : Points actualisés du dernier classement paru.

Date : Samedi 25 mai 2024 :

Minimes Garçons - Juniors Garçons - Poussins & Poussines :	pointage : 13h30
Minimes Filles - Juniors Filles :	pointage : 15h15 (Sous réserve)

Date : Dimanche 26 mai 2024 :

Seniors Messieurs - Cadets :	pointage : 08h30
Benjamins :	pointage : 12h15 (Sous réserve)
Seniors Dames – Cadettes - Benjamines :	pointage : 13h30 (Sous réserve)
Doubles Messieurs (inscriptions sur place) :	début : 12h00
Doubles Dames (inscription sur place) :	début : xxxx

**Lieu : Complexe Sportif Auguste Delaune
Rue des Collèges
72230 ARNAGE**

- Règlement et critères de qualification : voir ANNUAIRE SARTHE et fichier joint.
- Droits d'inscriptions : Voir dossier administratif.
- **Inscriptions : SPID – ESPACE MON CLUB – SPORTIFS - ENGAGEMENTS**

- Un joueur ou joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux à raison d'un tableau par jour.
- Le joueur ayant les points suffisants peut intégrer un tableau supérieur à sa catégorie.
- Obligation de participer au tableau correspondant à sa catégorie

Forfait non excusé après le 23 mai 2024 - 20h00 : amende de 25 €.

Date limite d'inscription : Dimanche 19 mai 2024

La liste des qualifiés et remplaçants ainsi que les horaires de pointage sur le site du CD et par mail dans vos clubs le mardi 21 mai 2024

Le Juge-arbitre
Michel Vigneron ☎ : 06 .07.25.24.25

Le responsable de l'épreuve
Julien LELANDAIS ☎ : 06 .84.05.31.53